

PROGRAMME

Lieu de la formation : Le Foyer Familial, 37 avenue Paul Girard, 10500 Dienville

Horaires : 9h00 – 16h00

CONTEXTE

À l'approche de la fin du mandat municipal les responsabilités communales restent nombreuses et certaines problématiques exigent une vigilance constante, notamment la gestion des espaces forestiers. Le rôle des élus dans la gestion des forêts communales est riche et pluriel et implique parfois une gestion complexe des attentes variées des différents usagers de la forêt : promeneurs, chasseurs, sportifs, acteurs économiques ou encore associations locales.

Même en cette période particulière de transition, cette formation constitue une opportunité de renforcer votre maîtrise des aspects réglementaires essentiels liés à la forêt. Elle permet aussi de faire le point sur les actions déjà menées, de mieux appréhender les enjeux à venir et de transmettre sereinement les informations clés aux futures équipes municipales.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

❖ OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir des connaissances sur les enjeux de la gestion des forêts communales, en comprenant le rôle des élus, les responsabilités légales et les interactions avec les différents acteurs locaux

❖ OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Les élus seront capables d'analyser des situations courantes en forêts communales et de proposer des actions adaptées, en intégrant les enjeux de sécurité, d'usage et de protection de l'environnement.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

HORAIRES	SEQUENCE
9h00 – 9h30	Accueil des participants et discours d'ouverture de la session
9h30 – 9h45	Les actualités des COFOR et de l'UT
9h45 – 10h15	La forêt au cœur des territoires
10h15 – 10h45	Les rôles et responsabilités de l' élu forestier
10h45 – 12h00	Les réglementations par usages
12h00 – 14h00	Repas
14h00 – 16h00	Sortie terrain : les responsabilités des élus et les limites de propriété - intervention du cabinet FP Géomètre Expert <i>Prévoir des vêtements adéquats pour la sortie de l'après-midi (chaussures de marche ou bottes, imperméable, etc.).</i>

PROGRAMME

INTERVENANTS EN SALLE

AD COFOR Aube : Vanina PAOLI-GAGIN, Présidente

UR COFOR Grand Est : Rebecca DIJOUX, Chargée de mission

ONF : Clotilde BAYLE, Directrice de l'Agence Aube-Marne

ONF : Mathieu HUARD, Responsable de l'Unité Territoriale de la Forêt d'Orient

CONTENU DE LA POCHETTE

(distribuée le jour de la formation)

- Programme de la formation
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes Forestières
- Évaluation de fin de formation
- Lettre COFOR info



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités

FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est. La formation est donc gratuite. Une participation peut être demandée pour le repas.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour participer à cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, échanges, visite de terrain

DURÉE 5 heures

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.